

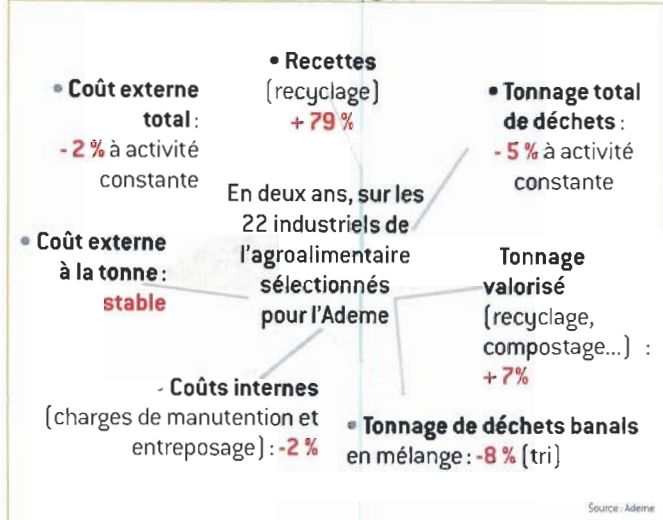
Déchets : objectif -10 %

[L'opération « Objectif déchets -10 % » a conduit 22 industriels de l'agroalimentaire à réduire leurs volumes de déchets et à chercher des filières de valorisation]

Sur les 90 millions de tonnes par an de déchets issus des entreprises de production et de services, près de la moitié provient de l'industrie agroalimentaire. Les déchets agroalimentaires sont en proportion moins toxiques que ceux d'autres secteurs mais comporte beaucoup d'emballages et de déchets organiques.

« Il y a de grandes marges de progrès pour leur réduction et leur valorisation », souligne Eric Darlot du département de la gestion optimisée des déchets à l'Ademe. Cela représente un important enjeu économique et environnemental ». D'autant que le coût de la tonne mise en décharge ne cesse d'augmenter, pour atteindre environ 60 euros

BILAN DE L'OPÉRATION



Hero France

« Nous voulions franchir un palier »

« Nous avons déjà une culture environnementale avec la certification Iso 14001 du site, obtenue en 2003, mais nous voulions franchir un palier », explique Frédéric Jean, responsable sécurité-environnement d'Hero France, situé à Allex dans la Drôme. Le plan d'action du spécialiste des desserts fruités s'est accompagné de nombreuses communications internes qui ont valu à l'industriel d'être distingué par l'Ademe.

« De telles démarches réussissent grâce à l'implication de tous, des salariés à la direction », constate-t-il. Les pots remplis jetés représentent une part importante des 5 000 tonnes de déchets produits an. « Avec le consultant, nous avons fait le choix d'une solution de compaction optimale, installée depuis janvier 2006, pour mieux séparer la part humide de l'ensemble », décrit Frédéric Jean. Désormais nous

recupérons plus de 80 % d'un pot contre 25 % auparavant ». En parallèle, Hero France a investi 60 000 euros chez deux éleveurs de porcs pour installer des systèmes en vue d'alimenter les animaux avec les déchets organiques récupérés. Il a fallu stabiliser ces déchets sucrés pour éviter une fermentation alcoolique indésirable. « Cela représente 1 500 tonnes par an qui avant partaient au compostage ou à l'épandage », commente Frédéric Jean. Le coût a été divisé par 5, Hero ne payant plus que le transport. D'autres filières de valorisation ont été développées : les pots de yaourts propres de début de série sont conduits vers un fabricant de tuyaux PVC, les boîtes en fer vers une fonderie... Hero a aussi amélioré la valorisation des 40 tonnes annuelles de

TROPHÉE Communication interne



Frédéric Jean, responsable environnement-sécurité, montre un outil de la communication interne sur les déchets.



Un nouveau compacteur des rebuts de production et des DIB (Idéal Technologie, 70 000 €) améliore la récupération des déchets organiques valorisables. Il sera amorti en cinq ans.

complexes alu-papier issus des opercules jetés. Désormais l'entreprise Ardalal les achète pour les refondre (85 €/tonne). La mise en décharge coûtait 100 €/tonne tout compris. Par ailleurs, 2 000 tonnes de drèches de pommes avec pépins étaient déjà valorisées en alimentation animale (bovins). Hero a aussi réduit ses déchets à la source. L'outil de cuisson a été amélioré avec moins de pertes de drèches : 8 % contre 10 % auparavant.

la tonne, en moyenne, tous types de déchets confondus.

Forte de constat, l'Ademe a voulu enrichir ses prestations de diagnostic et de préconisations. En 2004, la nouvelle stratégie a pris corps avec le lancement de l'opération « Objectif Déchets - 10 % », qui sur deux ans, a permis à une centaine d'entreprises de bénéficier de l'accompagnement d'un expert pour atteindre une réduction significative de leurs déchets. « Le taux de - 10 % requis relève d'un calcul tenant compte de la réduction de la production de déchets et de l'amélioration du tonnage valorisé, à activité constante », précise Eric Darlot, en charge de l'opération.

UN BILAN POSITIF

Une centaine d'entreprises ont été sélectionnées (sur 300 candidates), dont 22 entreprises du secteur agroalimentaire, des champagnes Moët & Chandon (CA : 900 M€) à la coopérative oléicole de l'Oulibo (CA : 3 M€). En moyenne, le coût externe (facture prestataires) représente 0,2 % du chiffre d'affaires avec des ratios allant de 0,01 % (Moët & Chandon) à 0,6 % (Conegan, produits surgelés).

« Cette opération permet d'apporter des témoignages d'entreprises exemplaires, des cas concrets chiffrés, susceptibles de convaincre les entreprises du même secteur », se félicite Eric Darlot. En contrepartie du financement (une enveloppe de 700 000 €), l'Ademe a requis un gros travail de reporting aux consultants sollicités par les entreprises.

Pour en savoir plus

Cette masse de données sur les actions menées est ainsi disponible sur le site Internet : www.specinov.fr/objectifdechets



Le tri sélectif a été mis en place dans l'entreprise. A l'avenir, la Cilam envisage de séparer les plastiques et les cartons actuellement mélangés. Les fûts métalliques sont désormais valorisés.

Cilam

« Nous ne voulons pas que La Réunion devienne un dépotoir »

« Nous avons enregistré de belles progressions, mais nous restons humbles, car nous partions de presque rien », modère Pascal Gouyet, directeur industriel de la Cilam (Compagnie laitière des Mascareignes), franchisé Yoplait, Candia et Réa sur l'île de La Réunion. Seule entreprise des DOM à avoir fait acte de candidature, la Cilam s'est distinguée par son dynamisme et ses résultats : le tonnage déchets/tonnage produits est passé de 2 % en 2004 à 1,6 % en 2006, tandis que le taux de valorisation est passé de presque rien à 15 %⁽¹⁾.

La Cilam est partie d'un constat : le budget « déchets » représentait, en 2005, 160 000 euros par an (1 200 tonnes collectées) pour un CA de 70 M€. Les frais de traitement avaient augmenté de 10 % en 2005 et devaient progresser de 20 % en 2006, du fait de la limite des capacités de mise en déchets sur l'île. « Nous avons la volonté de maîtriser le budget déchets et de mobiliser l'ensemble des salariés sur un projet valorisant liés aux enjeux de l'environnement, affirme Pascal Gouyet. Nous avons une île magnifique, nous n'avons pas envie qu'elle devienne un dépotoir ».

La société a dès lors mis en place un tri des cartons, papiers, plas-

tiques, fûts plastiques... « La mobilisation du personnel, très attaché à préserver la beauté naturelle de l'île, a dépassé nos espérances », relate Pascal Gouyet.

Une fois l'implication du personnel acquise, la Cilam a remis à plat ses relations avec le collecteur (Veolia Propreté), afin qu'il devienne un vrai partenaire de la démarche de maîtrise des déchets. Le prestataire a joué le jeu et a participé à la formation des 215 salariés à la maîtrise des déchets [collecte, tri...]. Une démarche salutaire. À La Réunion, les déchets triés coûtent 65 €/tonne contre 122 €/tonne pour les déchets envoyés à la décharge...

La Cilam a aussi réduit les déchets à la source. Un travail important a été réalisé sur les bonnes pratiques de fabrications en vue de limiter les freintes. Le critère « performance rendement matière » a été intégré aux cahiers des charges des machines, par exemple à l'achat des thermoformeuses. Minimiser les pertes lors des changements de formats est rapidement bénéfique pour une entreprise produisant plus de 200 références de yaourts, et dont le maître mot est la flexibilité. Le tonnage déchets a ainsi

régressé de 1 200 tonnes en 2005 à 900 tonnes en 2006.

Dernier axe, Cilam a identifié des filières de valorisation originales. « C'est compliqué, car nous ne disposons pas des masses suffisantes pour mettre en place des filières économiquement viables, explique Pascal Gouyet. Il nous faut donc redoubler d'ingéniosité ».

La société reçoit 50 fûts par semaine contenant chacun 200 litres de jus concentrés. Des déchets lourds et encombrants... En association avec un pépiniériste impliqué dans le grand chantier de la Route des Tamarins, reliant Saint-Paul au Sud de l'île, les fûts servent désormais à entourer les arbres plantés. Une partie des fûts sert aussi à conditionner les piles d'une filière de collecte pour les envoyer en métropole. Pour ces deux filières, la Cilam tire un trait sur les coûts de décharge correspondants.

L'Association pour le développement industriel de La Réunion joue un rôle actif dans la mise en réseau entre professionnels sur l'île. Pascal Gouyet, en charge du développement durable, anime deux thématiques : la maîtrise de la demande énergétique et la problématique des déchets sur l'île.

⁽¹⁾ : hors palettes, qui désormais ne sont plus jetées mais réparées.

TROPHÉE
Plus forte augmentation du tonnage valorisé (à activité constante)